

SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2018

Le deux juillet deux mil dix-huit, vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain BORDE, Maire.

Présents : Mmes et Mrs BAYLE Jean-Louis, BORDE Alain, BORDE Marie-Hélène, GOURAND Jean-Claude, LENOIR Marc, LENOIR Yves, de RANGO Christine, de VILLENAUT Gabrielle

Absents excusés : Mme GAGET Fabienne, Mrs SANNOM Davy, VARLET Charles-Henri

Secrétaire de séance : Mr LENOIR Yves

En ouvrant la séance, le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

Travaux 2018 aux bâtiments scolaires – Demande de subvention au Conseil Départemental

Suite à l'obtention des devis définitifs pour les travaux 2018 dans le restaurant scolaire (abaissement d'un faux-plafond, changement des radiateurs, remplacement d'une fenêtre) et la réfection des peintures murales, ainsi que l'équipement informatique de l'école, pour un montant de 16 604.13 Euros hors taxes, un dossier de demande d'accord définitif de subvention va être déposé auprès du Conseil Départemental.

Tarifs

Les tarifs de la cantine scolaire vont augmenter à hauteur de 2 % à compter de l'année scolaire 2018/2019 :

- Repas enfant : de 2.35 € à 2.40 €
- Repas enseignant : de 4.90 € à 5.00 €

Les tarifs de location de la salle des fêtes seront examinés lors d'une prochaine réunion.

SDE 03

Un renforcement du réseau de distribution électrique a été étudié par le SDE03 au lieu-dit « Ponay ». Ces travaux sont prévus en technique souterraine du poste jusqu'à la dernière habitation. La commune va en profiter pour demander l'enfouissement coordonné du réseau téléphonique, l'enfouissement de la totalité du réseau électrique et l'implantation d'un foyer d'éclairage public supplémentaire.

La première estimation financière de la participation communale pour l'ensemble de ces travaux est de l'ordre de 23 000 Euros, avec possibilité d'un étalement sur 5, 10 ou 15 ans.

Ces travaux pourraient être réalisés entre fin 2018 et la fin du 1^{er} trimestre 2019. De ce fait, les travaux de goudronnage des trottoirs seront effectués à l'issue des travaux d'enfouissement.

Décision modificative n° 1 (budget locaux commerciaux) – Rectification reprise résultat d'exploitation 2017

Lors de l'élaboration du budget primitif 2018, une erreur a été faite au niveau de la reprise du résultat d'exploitation 2017 qui était de 2 754 et non 1 853 Euros, d'où une différence de 901 Euros.

Il y a donc lieu de rectifier le budget en conséquence :

Section	Sens	Article	Prog.	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
Fonctionnem.	Recette	002-Excédent de fonctionnement reporté			901.00 €
Fonctionnem.	Recette	74748 – Subvention de la commune		901.00 €	

Décision modificative n° 1 (budget commune) – Régularisation subvention budget locaux commerciaux

Dans la décision modificative ci-dessus, il a été procédé à la réduction de la subvention de la commune pour équilibrer le budget des locaux commerciaux.

Il y a donc lieu de rectifier le budget de la commune en conséquence :

Section	Sens	Article	Prog.	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
Fonctionnem.	Dépense	615221-Travaux aux bâtiments publics			901.00 €
Fonctionnem.	Dépense	657364 – Subvention au budget des locaux commerciaux		901.00 €	

Ferme éolienne de Saint-Ennemond

Un projet d'installation classée pour la protection de l'environnement de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent (soit l'installation de 6 éoliennes) sur la commune de Saint-Ennemond a été présenté par la société « Ferme Eolienne de Saint-Ennemond ». Ce projet a été soumis à enquête publique et les communes limitrophes doivent également donner leur avis.

Par 7 voix POUR et une voix CONTRE, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet.

Contrat enfance jeunesse – Convention

Dans le cadre du contrat enfance-jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales, il va être désormais possible de déclarer les données de façon dématérialisée dans l'espace « Mon compte partenaire » du Caf.fr, en remplacement des modes de transmission actuels (courriel ou courrier). Pour ce faire, il est nécessaire de signer une convention d'accès.

Questions diverses

- Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il est nécessaire de procéder rapidement à la numérotation complète des rues et lieux-dits de la commune.

- La société OUPS MODEL, située aux Varennes, a demandé à la commune la pose de panneaux indiquant son commerce. Cette demande est refusée.

- De nouveaux candidats à la reprise de « La Saboterie » ont été reçus dernièrement. Malheureusement, ils viennent de faire savoir qu'ils ne donnent pas suite. A l'avenir, il faudrait peut-être proposer une gratuité de loyer pendant quelques mois pour rendre l'annonce plus attractive.
- Concernant les 5 terrains « Route de Dornes », 3 sont vendus, une promesse de vente est signée pour le 4^{ème}.
- Le logement de la Mairie sera vacant fin juillet.
- Le chauffe-eau de la salle des fêtes doit être changé. Des devis sont en cours. Celui du logement de la Mairie est également HS, son remplacement sera effectué par le personnel communal.
- Le compte-rendu du Conseil d'Ecole du 18 juin est fait : l'effectif pour la rentrée 2018/2019 est de 48 élèves. L'enseignante du cycle I quitte l'école d'Arouër. Quelques travaux sont à prévoir durant les vacances d'été.